CONSEIL COMMUNAL
DE
GILLY

Gilly, le 28 octobre 2026

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE GILLY DU 27 OCTOBRE 2026

Sous la présidence de M. Jonas Dumartheray, le Conseil communal de Gilly a :

1. **accepté le Préavis Municipal n° 2026-07**
 Compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
2. **accepté le Préavis Municipal n° 2026-08**
 Autorisation de placement : liste des établissements bancaires. Législature 2026-2031
3. **accepté le Préavis Municipal n° 2026-09**
 Autorisation des compétences de la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels, de titres immobiliers et de participations commerciales pour la législature 2026-2031
4. **accepté le Préavis Municipal n° 2026-10**
 Autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031
5. **accepté le Préavis Municipal n° 2026-11**
 Fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2026-2031
6. **nommé Mme Arianne Lucet à la Commission des Recours en matière de taxes communales pour 2026-2031**

Conformément à l'article 163 de la LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal (ou, le cas échéant, dès la publication dans la FAO par le Conseil d'Etat).

Le Président

Jonas Dumartheray

CONSEIL COMMUNAL * DE * GILLY * VAUD

La Secrétaire

Camille Dubois